

Présentation orale de mémoire

Bureau d'audiences publiques en environnement
Pierre Blouin

Lundi 12 février 2007, 13 h 30

Thème : Considérations sur le milieu, son économie et son paysage

Bonjour M. le président, MM. les commissaires,

«Il est surprenant de voir ce que l'argent peut détruire en si peu de temps», m'écrivait M. Claude Gaumont de Vision Cacouna. Voilà où on est rendus à Lévis. Voilà où on en est rendus. Je serais tenté de dire : Quelle tristesse! Mais je dirai plutôt : Quelle inconscience!

Le mémoire que je veux vous présenter brièvement ici parle de l'économie comme paysage, ou vice-versa. Je me suis joint à l'Association pour la protection de l'environnement de Lévis (APPEL) il y a maintenant un an et demi. Je ne suis pas habitant des environs touchés physiquement par la proposition Rabaska. J'habite dans le Vieux-Lévis. Je défends bien sûr ma cour, puisque sans cour, comme on dit, qu'est-ce que je serais, moi? Une fourmi, un nomade? La cour est en fait toujours celle des autres, des moins puissants, des disponibles au sacrifice et qui, de plus, ont un égo trop fort. C'est celle de Ville-Guay, dont on a appris qu'il n'était pas un quartier de Lévis ville nouvelle.

Que vient-on de vivre à cette Commission d'audiences? En gros, des entreprises et leurs agents économiques qui veulent profiter d'une manne «dans leur cour», comme ils l'ont dit avec honnêteté, d'un profit à court terme et de conséquences à long terme, et de l'autre côté, des citoyens, résidents, obligés de se manifester, de protester, qui ne demandent qu'une chose, très simple : vivre tranquille chez eux, dans leur milieu, avec la qualité de vie normale à toute personne normalement

constituée, y compris les décideurs eux-mêmes qui ont droit à cette qualité de vie et la protègent. Ces décideurs dont on ne questionnera pas le lieu de résidence parce que ce n'est pas de nos affaires et que ça n'a rien à voir avec le dossier qui nous occupe ici.

Lévis reste une ville de l'avenir, c'est-à-dire à dimension humaine, comme tant d'autres centres urbains aimeraient avoir. Pourquoi tenir à la modeler sur Québec, où le rapport à l'espace est tout autre? Lévis appartient davantage à l'espace agricole et résidentiel de services de Chaudière-Appalaches et à l'économie nouvelle fondée sur la recherche et la technologie avancée. L'avenir me semble à explorer de ce côté.

Si on avait décidé d'opter pour le *respect* de ces citoyens, en bon «citoyen corporatif», le consortium Rabaska aurait retiré son projet et aurait choisi, à son bon gré vu le manque actuel de balises gouvernementales, un autre site ou une autre solution, plus coûteux pour lui et qui aurait été moins conforme à sa stratégie d'affaires. Mais l'affaire elle-même aurait été close, et les entreprises locales auraient continué d'exister et de prospérer comme avant, et les blessures sociales et psychologiques auraient toutes été évitées. L'affaire aurait finalement coûté moins cher. À la fois au consortium et à celle qu'il faut bien appeler par son nom, la population, cette masse qui est si importante aux yeux des politiciens locaux et nationaux. Surtout en temps d'élections.

L'économie est pourtant un *moyen* et non pas une *fin en soi*. L'économie ne s'oppose pas au social, elle est l'expression des échanges monétaires qui s'y déroulent. Elle procure l'emploi et change le milieu vers plus de bien-être, pas nécessairement plus de «richesse». Elle est la gestion de la maison, ainsi que son étymologie le dit. Donc, l'économie se doit d'être conforme à la morale commune. Bien entendu, les entreprises locales ont un intérêt dans Rabaska, c'est normal et leur droit de défendre leurs intérêts se comprend. Cependant, on a qualifié l'opposition d'intolérable dans cette affaire, les conséquences d'un refus de désastreuses; que se passe-t-il donc?

Il faudrait donc tout d'abord replacer chaque chose dans son contexte et dans son milieu. Il faut aussi *définir nos mots*. Les partisans d'un terminal méthanier à Lévis nous disent : «On ne peut pas faire d'omelette sans casser d'oeufs». Ils qualifient de *mineurs les inconvénients* de cette proposition industrielle. Dirait-on par exemple la même chose si cette implantation se faisait dans la partie ouest de Lévis? Avec des méthaniers qui passeraient devant Québec?

M. le président, de grâce, considérons un instant comment ce processus nous est tombé dessus : construire une centrale atomique, une usine d'armements ou raser une ville pour la reconstruire après procurent aussi de l'emploi et créent de la richesse. Elles sont des activités dynamiques au sens purement économique et financier du terme, qui contribuent toutes à l'augmentation du PIB national.

Il y a 150 ans, quand on a voulu abolir l'esclavage aux États-Unis, les gens disaient : «Vous ne pouvez le faire, vous allez détruire l'économie.» C'est vrai. Mais est-ce une excuse ? (...) Avons-nous le droit moral d'utiliser un argument économique pour ne rien faire ?

David Suzuki, entretien avec Éric Moreault, *Le Soleil*, 17 juillet 2006

On a suffisamment vu à cette Commission les deux planètes sur lesquelles nous vivons ensemble. Personne n'est fondamentalement mauvais en soi, comme on l'a souvent dit. En tant qu'«opposants» nous étions perdants au départ, surtout que nous étions contre un «projet», une notion essentiellement positive, comme dans «projet de vie». Tout notre langage est affecté par le système social et économique qui nous régit. Quand on parle d'emploi, de richesse, de dynamisme, d'entrepreneuriat, d'investissement, de leadership, de sécurité, d'énergie renouvelable (dans le cas de l'industrie gazière), on ne parle jamais réellement de ces choses-là. On parle le plus souvent des mythologies sociales et idéologiques qui les enrobent, ce qui est une tout autre affaire. En ce sens, l'intervention du président de l'entreprise télévisuelle Teknion, Roy et Breton m'a touché par sa sincérité : il se disait perturbé par ce qui se passe à Lévis, il n'aime pas ce qui arrive à son milieu. J'y ai perçu un signal important. Voilà un aveu du cœur, une belle main tendue, qui prouve que l'être humain est plus important que le groupe social auquel il appartient. L'importance de l'économie, oui, mais pas à n'importe quel prix.

Dans mon mémoire, je parle aussi, M. le président, heureusement de la beauté, du besoin de beauté, qui est aussi important que celui de manger ou de dormir. Je parle du paysage qui est une de ses voix.

Il y a le paysage des uns et celui des autres, le paysage des décideurs et celui des habitants liés à leur environnement. Le paysage économique qui en est un de lots vacants qu'il faut faire fructifier et celui des autres, des âmes trop sensibles, qui ne compte pas vraiment. Pourtant, lesquels parmi nous n'*aimons*-pas la beauté, la majesté d'un paysage? Qui ne va pas à la campagne, à son chalet, sur le bord de la mer, en vacances, à Cuba ou dans le Bas-Saint-Laurent pour s'y reposer, récupérer, se ressourcer ? Ce faisant, nous ne réalisons pas toujours pleinement ce que nous

sommes en train de faire : un pèlerinage, une sorte de voyage aux sources.
Pourquoi effacer le paysage qui est à nos portes? Dans lequel on vit tous les jours?
Comme si nous étions absolument obligés pour survivre de détruire ce paysage?

ICOMOS, qui détermine les sites du Patrimoine mondial avec l'UNESCO, parle du paysage comme d'un *tout* vivant.

La Convention européenne du paysage de juillet 2000 est considérée comme le complément d'instruments juridiques internationaux depuis 1972. Subir le paysage (comme le destin que nous imposerait la zone industrielle de Lévis-est) ou choisir notre paysage : la question est posée par la Convention, qui accorde une protection juridique au paysage.

On doit noter que la Loi sur le développement durable, adoptée par le Québec au printemps 2006, reconnaît la protection du paysage comme une des constituantes du développement durable. La Loi sur la conservation du patrimoine naturel propose, de son côté, une définition du paysage humanisé.

Voici un autre exemple : «Le paysage et le capital constituent deux niveaux différents de description d'un même «objet» économique». Cette idée a été énoncée lors de la *Biennale del Paesaggio*, tenue dans la région de Reggio Emilia (Émilie-Romagne) en Italie, le 2 décembre 2006, rencontre à laquelle assistaient des hauts fonctionnaires, des politiciens, un ministre, des architectes, des enseignants en urbanisme et en économie, des essayistes et même le président de l'Association des industriels de la région Émilie-Romagne. C'est donc dire l'intérêt que suscite la question de l'aménagement du paysage en Italie, ainsi qu'en France et en Europe, qui compte des pays hyper-industrialisés confrontés à leur tradition humaniste séculaire et soucieuse du bien commun, au sens humaniste du terme. Les théories économiques les plus sophistiquées confirment les fortes affinités entre capital et paysage, «chaque ressource utilisée dans les processus économiques vient d'un espace géographique et y retourne, interférant avec cet espace et les écosystèmes qui y sont présents». (Communiqué du 13 novembre 2006, www.biennaledelpaesaggio.it).

Une intervenante vous a lu ici un extrait d'un éditorial de l'écrivain Roger Lemelin alors qu'il était éditorialiste à *La Presse*; M. Lemelin incitait alors au respect de la beauté de la Jacques-Cartier, qu'Hydro-Québec voulait noyer pour y faire un barrage à réserve pompée en 1973, invoquant un besoin pressant et incontournable en énergie, besoin qui fut invalidé à peine quelques années après le rejet du projet. Le ministre responsable du Tourisme, Chasse et Pêche du cabinet Bourassa avait

chassé l'entreprise d'État du parc des Laurentides, et il a reconnu récemment lors d'un reportage sur cette affaire que le biologiste qui animait les opposants avait tout à fait raison et que ces derniers avaient sauvé ce qui est aujourd'hui le Parc de la Jacques-Cartier, un des plus précieux au Québec... L'épisode du Suroît n'aura été que l'exacte répétition de cette affaire. C'est ainsi que tous les grandioses «projets» naissent et meurent en ce pays de Québec.

Nous voilà donc parvenus au terme de notre pérégrination commune en audiences publiques. Quelle chance j'ai eue de vivre cette aventure forcée, avec ses hauts et ses bas, que n'importe autre groupe ou communauté ne pourra jamais donner à vivre ! Quel cours incroyable sur la nature humaine ! Et ce n'est pas fini.

Pour conclure, M. le président, je veux vous dire que seuls comptent pour moi désormais tous ces nouveaux amis, ces nouvelles personnes sorties de l'ombre de leur quotidien qui ont appris à se connaître et à se dépasser, tous ces gens qui n'ont jamais cherché la notoriété et qui, par leur bon sens, leur curiosité, sont devenus les véritables experts en GNL que nos autorités attendent tant pour se prononcer. Vous avez eu la preuve devant vous, M. le président, de la sagesse et de l'intelligence incroyables de ces gens qui ont cherché par eux-mêmes des réponses à leurs questions, parfois maladroitement, toujours avec sincérité. J'ai eu l'immense privilège de chercher aussi avec eux. Je vous demande qu'on ne leur vole pas leur milieu de vie, leur santé et leur paysage, comme je n'aimerais pas qu'on me vole le mien. Comme on me volerait le mien de toute façon. Et celui de toute la population de Lévis, travailleurs comme patrons, même s'ils ne le réalisent pas pleinement encore.

Je vous remercie de votre attention, M. le président et MM. les commissaires.

